

POLITIQUE EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE



Stratégie ciblée d'investissements publics:

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA, directrice de projet

Tammy Findlay, MA., chercheure principale

Octobre, 2006

Cette initiative est financée par le Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans ce document sont celles de l'ACPSGE et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada



Vision d'un système de services éducatifs et de garde à l'enfance:

Composante d'une politique familiale globale qui soutient et intègre:

1. Le sain développement de **tous les enfants**
2. Les **parents** dans **tous** leurs rôles (à la maison et dans la collectivité)
3. L'égalité **des femmes**



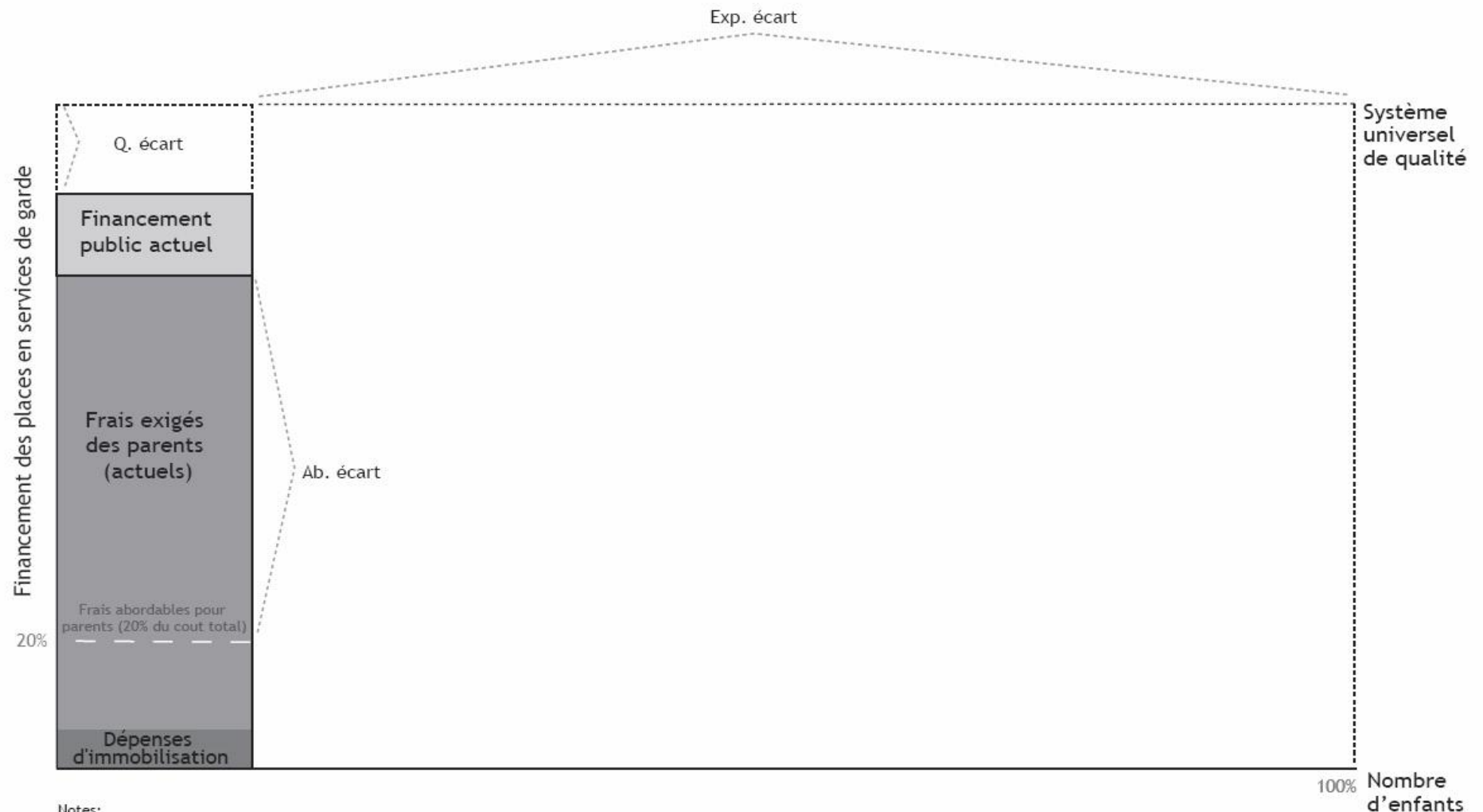
Pour une stratégie canadienne en matière de services de garde à l'enfance : Vers la qualité et l'universalité



Universalité = abordabilité, inclusion, expansion

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

Situation actuelle



Notes:

1. Q. écart = écart de financement public en terme de qualité (notamment salaires et avantages sociaux, et formation)
2. Ab. écart = écart de financement public en terme d'abordabilité (frais déboursés par parents)
3. Exp. écart = écart de financement public en terme d'expansion (places additionnelles subventionnées pour atteindre les seuils de qualité et d'abordabilité souhaités)

Source:

Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA et YWCA Canada

Pour combler les écarts au chapitre du financement public, nous nous attendons:

Au financement direct des services de garde régis, à une politique coordonnée et à des mécanismes de reddition de comptes:

1. Salaires plus élevés (écart en terme de qualité)
2. Tarifs réduits (écart en terme d'abordabilité)
3. Places additionnelles - inclusives, de propriété et d'exploitation communautaire (écart en terme d'expansion)

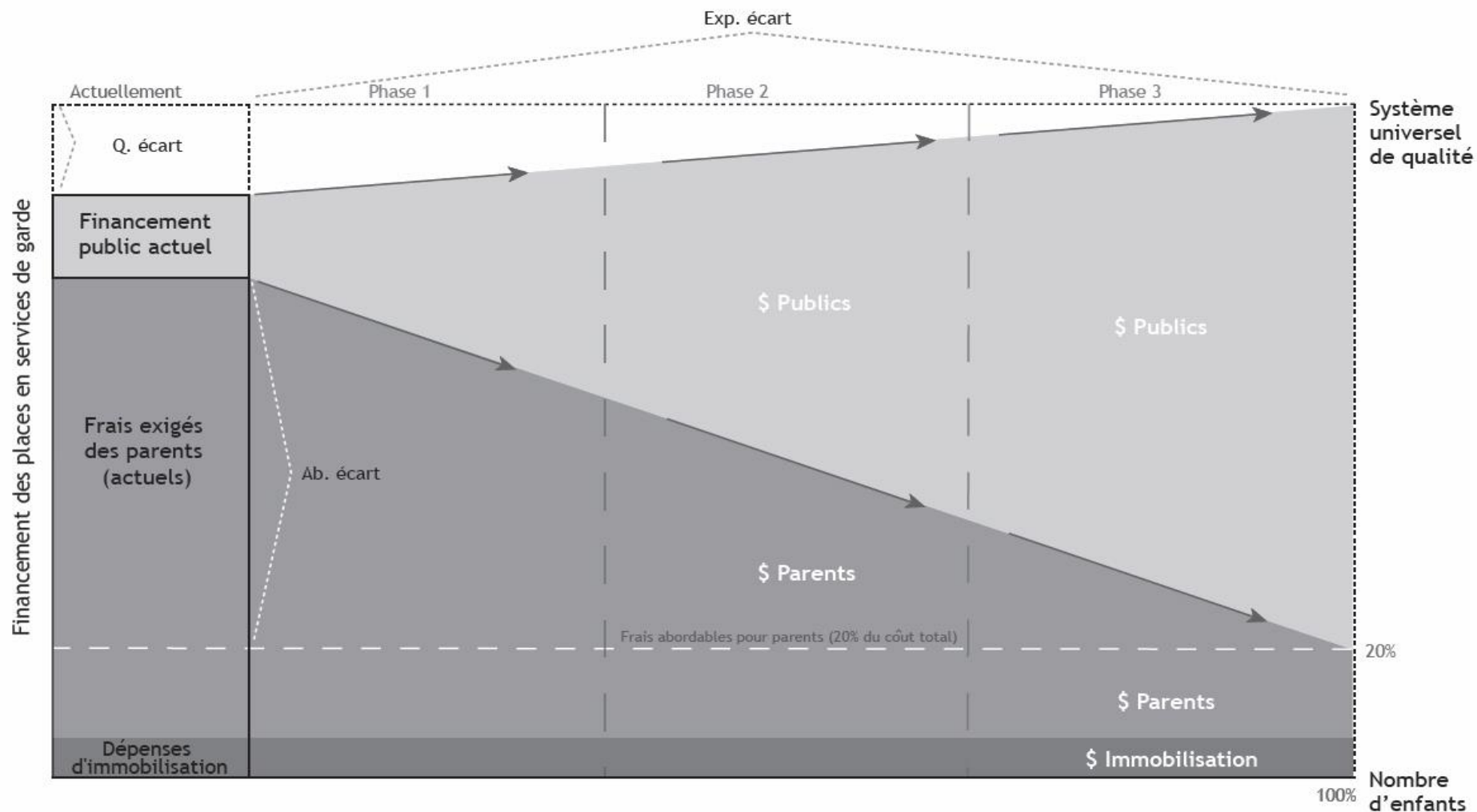


Outil pour soutenir l'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

- Veille à ce que les investissements publics graduels améliorent de façon mesurable les indicateurs clés de la **qualité** et de l'**universalité** du système (abordabilité, inclusion et expansion).
- En fixant des cibles financières à l'échelle du système pour la qualité (salaires, avantages sociaux, formation), l'abordabilité (tarifs) et l'expansion (nombre de places), le modèle démontre comment l'adoption d'une **politique publique responsable** facilite l'atteinte de résultats systémiques.
- **Modèle financier** – appuie diverses hypothèses telles diverses tranches d'âge (notamment enfants d'âge scolaire), l'inclusion et l'accessibilité, les salaires et avantages sociaux, des niveaux de tarifs abordables, etc.

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

Processus global



Notes:

1. Q. écart = écart de financement public en terme de qualité (notamment salaires et avantages sociaux, et formation)
2. Ab. écart = écart de financement public en terme d'abordabilité (frais déboursés par parents)
3. Exp. écart = écart de financement public en terme d'expansion (places additionnelles subventionnées pour atteindre les seuils de qualité et d'abordabilité souhaités)

Source:

Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA et YWCA Canada

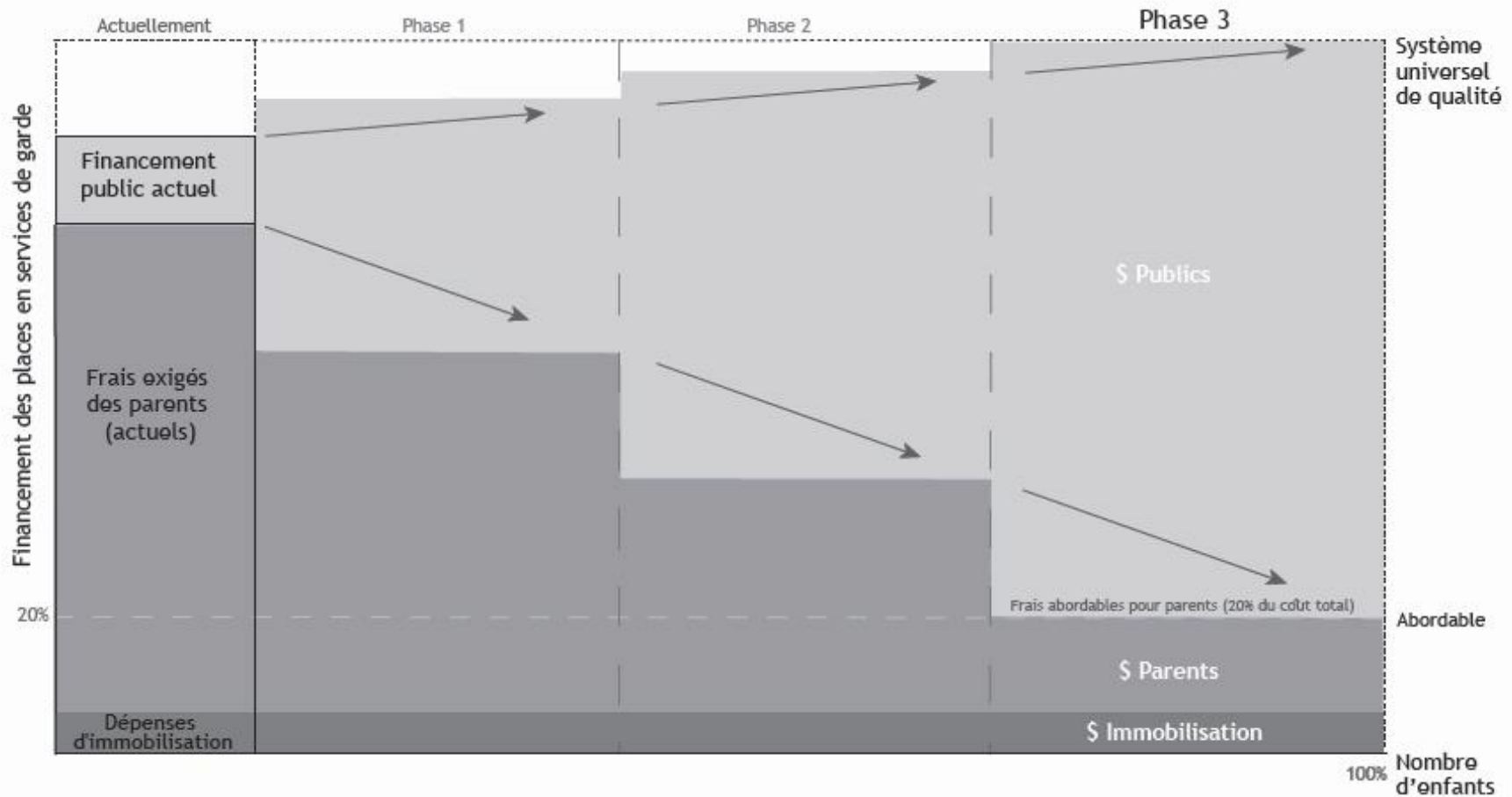


Outil d'implantation

Met en relief et démontre

- Interrelations entre les multiples buts des services de garde
- Besoin d'une politique publique ciblée et coordonnée et d'investissements
- Progrès graduel dans l'atteinte de buts à l'échelle du système => mesurables et atteignables
- Obligation de fixer des priorités (ne pas essayer de tout faire simultanément)
- Existence d'une gamme de priorités/choix pour soutenir les cheminements uniques à chaque province et territoires, tous les chemins menant néanmoins à un système de services de garde de qualité et universel

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance Réalisation Complète



Notes:

Par réalisation complète, on entend qu'à la fin de la phase 3, toutes personnes ayant besoin ou désirant une place à temps partiel, à temps plein ou sur une base ponctuelle dans un service de garde réglementé, abordable et de qualité, que ce soit en garderie ou en milieu familial, y auront accès.

Source:

Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA et YWCA Canada

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

Conçu par Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA
par l'entremise de

**YWCA Canada et Association canadienne pour la promotion des
services de garde à l'enfance**

(avec l'appui financier du Programme de partenariats pour le développement social du
gouvernement du Canada)

Fondé sur

**Stratégie canadienne en matière de services de garde à l'enfance:
Cadre d'action proposé**

Remerciements additionnels à

Dan Rosen, consultant and Ellen Larcombe, Human Early Learning
Partnership (HELP)